



PARIS OUEST  
LA DÉFENSE

# SOMMAIRE

p. 3 **ÉDITO**

p. 4 **PORTRAIT DE TERRITOIRE**

p.8 **GOVERNANCE**

**1**

p. 10 **VIVRE ET TRAVAILLER DANS UN ENVIRONNEMENT DURABLE**

Apporter des réponses concrètes et durables aux préoccupations du quotidien  
Accompagner l'aménagement urbain et le déploiement d'un habitat durable

**2**

p. 16 **CONSTRUIRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET RÉSILIENT**

Faire de l'économie un moteur commun de développement et d'épanouissement  
Inscrire le territoire dans une démarche prospective et stratégique

p. 22 **COMPTES FINANCIERS**

Le 28 juin 2022, les élus de Paris Ouest La Défense m'ont témoigné leur confiance pour présider notre territoire et conduire les actions qui en feront un territoire toujours plus créatif, solidaire, durable et attractif.

Je tiens tout d'abord à remercier Jacques Kossowki, 1<sup>er</sup> Président de POLD, qui a su poser les bases d'une gouvernance marquée par le consensus, l'écoute, l'engagement et l'efficacité, sur un territoire où tout était à construire.

Mon rôle est de préserver le particularisme de nos 11 communes, pour mieux avancer ensemble et porter des projets audacieux pour l'avenir et pour nos citoyens. C'est ce que nous faisons notamment avec la mise en place de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), une association qui contribue efficacement à améliorer le cadre de vie et le pouvoir d'achat des citoyens.

**“ Je veux que POLD soit un facilitateur face aux grands enjeux, en misant sur l'audace, la créativité et l'intelligence collective.**

C'est dans cet esprit que nous avons lancé une « démarche qualité », qui vient compléter le Plan climat-air-énergie, adopté en 2019, permettant de décliner un plan d'actions et d'obtenir le label « Territoire engagé transition écologique ».

Nous avons conjointement lancé le « cadastre solaire », un logiciel de géolocalisation qui permet de simuler le potentiel solaire d'une toiture. Cet outil constitue une innovation importante pour les entreprises comme les particuliers, un moyen de lutter contre les évolutions climatiques et de contrer l'augmentation du prix des énergies.

Le développement des mobilités vertes est au cœur de notre attractivité. Nous avons ainsi encouragé les déplacements à vélo, notamment grâce à un partenariat avec l'application Geovelo. Cette dernière nous fournit des informations relatives aux déplacements à vélo, ce qui nous permet d'optimiser notre schéma directeur cyclable et à terme, de faciliter et sécuriser les déplacements mais aussi de proposer des circuits touristiques.

Le Catalyseur de l'innovation, emblème de l'ambition économique de POLD, continuera d'être ce lieu unique qui favorise l'émergence et le développement des entreprises et des projets novateurs. Sa plateforme numérique donne un accès facilité aux outils et aux services du Catalyseur et nous aide à mieux diffuser l'innovation sur notre territoire.

Nous avons élaboré un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, qui est un des socles de notre politique environnementale et des actions menées. Ces dernières seront axées notamment sur la lutte contre le gaspillage, le réemploi et le recyclage.

Et demain ? Nous continuerons de porter nos projets audacieux pour l'avenir et pour nos citoyens, de dessiner un territoire où il fait bon travailler, entreprendre, innover et vivre ensemble.

Paris Ouest La défense bénéficie de nombreux atouts qui font de lui un acteur économique majeur d'Île-de-France, formé d'un écosystème riche et innovant qui compte plus de 83 000 entreprises. Nous jouissons également d'une offre immobilière bien adaptée aux attentes des entreprises et d'un cadre de vie unique mêlant espaces verts et richesse culturelle, sportive et touristique.

Notre territoire, par la dynamique de ses acteurs et la richesse de ses projets, est aujourd'hui plus que jamais un moteur de la première région économique européenne, mais au-delà des mots, je vous invite à consulter ce rapport d'activité pour mesurer la réalité de notre action pour les habitants et les entreprises de POLD.

Je veux que POLD soit un facilitateur face aux grands enjeux, en misant sur l'audace, la créativité et l'intelligence collective.

Réaliser ces projets et relever les défis à venir ne seraient pas envisageables sans l'implication et le dévouement des agents de POLD. Je salue ainsi l'ensemble du personnel territorial qui œuvre chaque jour pour nous permettre de mener la politique volontariste que nous avons décidée.

**Joëlle CECCALDI-RAYNAUD**  
Président



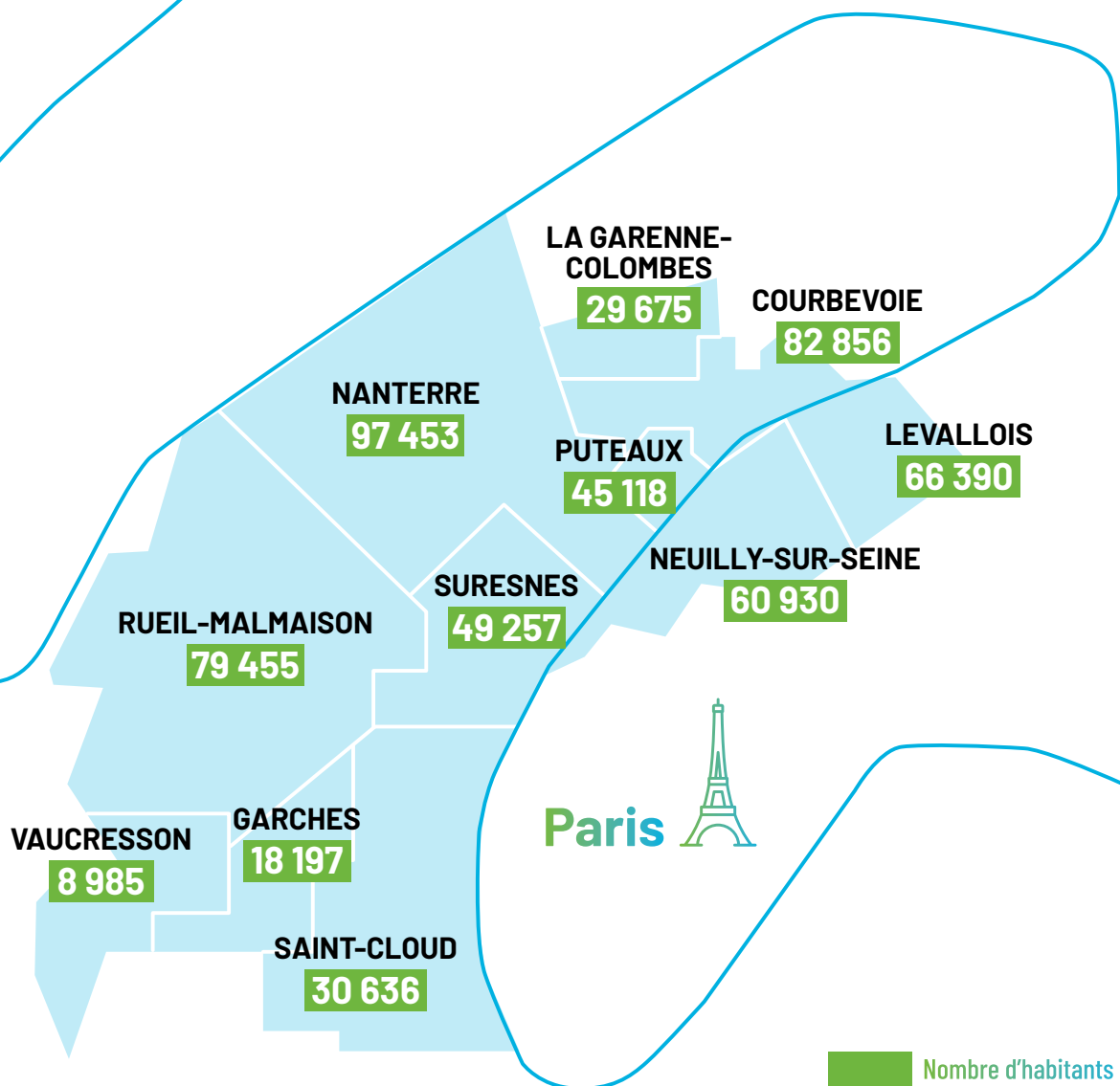
**ÉDITO**

## PORTRAIT DE TERRITOIRE

L'établissement public territorial (EPT) Paris Ouest La Défense a été créé en 2016. Situé dans les Hauts-de-Seine, il fait partie du territoire de la Métropole du Grand Paris.

Il regroupe 11 communes sur une superficie de 5 929 hectares, pour une population estimée à 569 000 habitants.

Paris Ouest La Défense se compose des anciennes communautés d'agglomération Cœur de Seine (Garches, Saint-Cloud et Vaucresson), du Mont-Valérien (Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes) et Seine-Défense (Courbevoie et Puteaux) ainsi que des villes, dites isolées, de La Garenne-Colombes, Levallois et Neuilly-sur-Seine.





## Économie / entrepreneuriat

**565 000**

SALARIÉS

**83 500**

ÉTABLISSEMENTS  
du secteur marchand

**13 300**

CRÉATIONS D'ENTREPRISES  
en 2021

**4 891 100 m<sup>2</sup>**

DE BUREAUX  
au 31 décembre

**293 000**

ACTIFS

**22**

LYCÉES

**26**

CFA

Un total de

**569 000**

HABITANTS

**11**

COMMUNES

**90**

CONSEILLERS  
TERRITORIAUX



## Transport

**4**

LIGNES RÉGIONALES  
(train)

**2**

LIGNES DE TRAMWAY

**3**

LIGNES DE MÉTRO

**4**

AUTOROUTES

**75**

LIGNES DE BUS



## Qualité de vie

**1 654 ha**

D'ESPACES VERTS  
et boisés

**262 000**

LOGEMENTS

dont 25% de logements sociaux

# COMPÉTENCES DU TERRITOIRE

Sept compétences sont propres à Paris Ouest La Défense.  
On distingue celles qui font l'objet d'un exercice intégral par l'établissement public territorial et celles dont l'exercice dépend de la notion d'intérêt territorial.  
Enfin, trois autres compétences sont également partagées avec la Métropole du Grand Paris.

## COMPÉTENCES PROPRES À PARIS OUEST LA DÉFENSE

### EXERCÉES INTÉGRALEMENT PAR POLD

- ▶ Politique de la ville
- ▶ Plan local d'urbanisme
- ▶ Plan climat-air-énergie
- ▶ Eau et assainissement
- ▶ Gestion des déchets ménagers et assimilés

### SOUMISES À LA DÉFINITION D'UN INTÉRÊT TERRITORIAL

- ▶ Équipements culturels et sportifs
- ▶ Action sociale

## COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LA MÉTROPOLE

### SOUMISES À LA DÉFINITION D'UN INTÉRÊT TERRITORIAL

- ▶ Aménagement de l'espace métropolitain
- ▶ Politique locale de l'habitat et du logement
- ▶ Développement et aménagement économique, social et culturel

### L'OBSERVATOIRE SOCIAL

Paris Ouest La Défense a mis en place un observatoire de l'action sociale en lien avec les villes et leurs centres communaux d'action sociale. Celui-ci aura pour rôle d'établir un diagnostic du territoire par une analyse de ses besoins sociaux. Différents thèmes utiles à l'amélioration des pratiques municipales ont été retenus pour engager cet espace d'échanges : le vieillissement de la population, la fracture numérique obstacle à l'accès aux droits, l'accompagnement du handicap, l'aide alimentaire, l'hébergement d'urgence ou les aides facultatives.

Il permettra également de faciliter les échanges auprès des acteurs du secteur de l'action sociale (organismes de l'État, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, CAF, etc.).

## DES ÉQUIPES AU SERVICE DES VILLES ET DU TERRITOIRE

**ACTION  
DE PROXIMITÉ**

**230**

**AGENTS MUNICIPAUX**  
mis à disposition

**GOUVERNANCE**

**90**

**CONSEILLERS  
TERRITORIAUX**  
dont  
**PRÉSIDENT**

**STRATÉGIE  
ET COORDINATION**

Une équipe POLD de

**50**

**AGENTS  
TERRITORIAUX**



**Jean-Christophe FROMANTIN**, Vice-président en charge de la mutualisation des fonctions support des villes et des outils numériques au service de la population, Maire de Neuilly-sur-Seine

**Guillaume BOUDY**, Vice-président en charge de la mutualisation des services à la population et des équipements, Maire de Suresnes

“ Incroyable vecteur de développement économique et d’attractivité, la culture est un enjeu de cohésion sociale et d’identité pour notre territoire qui a la chance de bénéficier d’équipements culturels de qualité. Mutualiser nos ressources permet de faire découvrir à tous les habitants la richesse culturelle de notre territoire.

“ Il est important de pouvoir régulièrement échanger avec mes collègues maires et d’être force de proposition pour faire avancer notre Territoire, notamment par la mutualisation de moyens et d’idées. POLD est un espace de dialogue porteur d’une dynamique nouvelle au bénéfice de nos concitoyens.

### LA PRÉSIDENTE



**Joëlle CECCALDI-RAYNAUD**  
Président de Paris Ouest  
La Défense, Maire de Puteaux

### LES VICE-PRÉSIDENTS



**Jeanne BÉCART**  
Maire de Garches,  
Vice-président : mutualisation des grands réseaux (eau potable, déchets et assainissement)



**Éric BERDOATI**  
Maire de Saint-Cloud,  
Vice-président : finances, pacte financier et ressources humaines



**Guillaume BOUDY**  
Maire de Suresnes,  
Vice-président : mutualisation des services à la population et des équipements (socio-éducatifs, socioculturels, culturels ou sportifs)



**Jean-Christophe FROMANTIN**  
Maire de Neuilly-sur-Seine,  
Vice-président : mutualisation des fonctions support des villes et des outils numériques au service de la population



**Véronique JACQUELINE**  
Maire de Vaucresson,  
Vice-président : développement durable et plan climat-air-énergie



**Patrick JARRY**  
Maire de Nanterre,  
Vice-président : politique de la ville, action sociale et aire d'accueil des gens du voyage



**Jacques KOSSOWSKI**  
Maire de Courbevoie,  
Vice-président : aménagement opérationnel



**Agnès POTTIER-DUMAS**  
Maire de Levallois,  
Vice-président : habitat et logement



**Monique RAIMBAULT**  
Maire de La Garenne-Colombes,  
Vice-président : urbanisme réglementaire, plan local d'urbanisme intercommunal et mobilités



**Patrick OLLIER**  
Maire de Rueil-Malmaison,  
Vice-président : développement économique et innovation

### LES CONSEILLERS

#### Courbevoie



**Marie-Pierre LIMOGÉ**



**Éric CESARI**



**Patrick GIMONET**



**Charazed DJEBBARI**



**Sébastien BEAUVAL**



**Sybille D'ALIGNY**



**Sandrine COHEN SOLAL**



**Stéphanie SOARES**



**Cédric FLAVIEN**



**Pascal HUMRUZIAN**



**Aurélie TAQUILLAIN**



**Sidney STUDNIA**

#### Garches



**Benoît BAS**



**Béatrice BODIN**

#### La Garenne-Colombes



**Philippe JUVIN**



**Jean-François DRANSART**



**Geneviève GAILLABAUD**

#### Levallois



**David-Xavier WEISS**



**Sophie DESCHIENS**



**Giovanni BUONO**



**Isabelle COVILLE**



**Philippe LAUNAY**



**Laurence BOURDET-MATHIS**



**Jérôme KARKULOWSKI**



**Liès MESSATFA**



**Frédérique COLLET**



# TERRITORIAUX ET DE 14 CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS RÉPARTIS SUR LES 11 VILLES

## Nanterre



**Thérèse  
NGIMBOUS-BATJÔM**



**Rachel  
FEZA KASHEMA**



**Raphaël  
ADAM**



**Perrine  
COULTER**



**Imed  
AZZOUZ**



**Zahra  
BOUDJEMAI**



**Rachid  
TAYEB**



**Samia  
SAIDJ**



**Alexis  
MARTIN**



**Samia  
KASMI**



**Hassan  
HMANI**



**Lucie  
CHAMPENOIS**



**Jean-Luc  
JATHIÈRES**



**Camille  
BEDIN**



**Alexandre  
GUILLEMAUD**

## Neuilly-sur-Seine



**Jean-Philippe  
DUMONT**



**Emmanuelle  
D'ORSAY**



**Rémi  
CHEYMOL**



**Mireille  
BERTRAND**



**Vincent  
GARRETA**



**Marie-Claude  
LE FLOC'H**



**Franck  
KELLER DE SCHLEITHEIM**



**Ariane  
GELLÉ**



**Florence  
MAURIN FOURNIER**

## Puteaux



**Vincent  
FRANCHI**



**Bernard  
GAHNASSIA**



**Raymonde  
MADRID**



**Pascal  
MOREAU-LUCHAIRE**



**Brigitte  
PALAT**



**Christophe  
HAUTBOURG**

## Rueil-Malmaison



**Monique  
BOUTEILLE**



**Denis  
GABRIEL**



**François  
LE CLEC'H**



**Andrée  
GENOVESI**



**Valérie  
CORDON**



**Philippe  
LANGLOIS D'ESTAINOT**



**Henda  
HAMZA**



**Pierre  
GOMEZ**



**Fatima  
CHAOUI EL OUASDI**



**Frédéric  
SGARD**



**Vincent  
POIZAT**



**François  
JEANMAIRE**

## Saint-Cloud



**Ségolène  
DE LARMINAT**



**Olivier  
BERTHET**



**Capucine  
DU SARTEL**



**Brigitte  
PINAULT**

## Suresnes



**Muriel  
RICHARD**



**Fabrice  
BULTEAU**



**Élodie  
REBER**



**Amirouche  
LAÏDI**



**Isabelle  
FLORENNES**



**Frédéric  
VOLE**



**Xavier  
LACOVELLI**

**VIVRE ET TRAVAILLER  
DANS UN ENVIRONNEMENT DURABLE**





## CADRE DE VIE ET COHÉSION SOCIALE : UNE PRÉOCCUPATION DU QUOTIDIEN

Engagés dans une démarche de développement durable et solidaire, Paris Ouest La Défense et les communes qui le composent impulsent et accompagnent toute une série de dispositifs qui ont pour priorité de faciliter la vie des habitants et des entreprises du territoire.

De façon très concrète, les services de l'établissement public territorial proposent et conçoivent, avec de nombreux partenaires, des outils « prêts à l'emploi » dont la principale vocation est de répondre aux besoins des acteurs du territoire. Le bureau et le conseil de territoire les étudient et les adoptent à condition qu'ils soient de nature à concilier les intérêts particuliers et le bien-être collectif.

La crise énergétique et la flambée des prix qui ont marqué l'année 2022 justifient plus que jamais le positionnement de Paris Ouest La Défense de prendre en compte les contraintes qui pèsent sur le pouvoir d'achat des habitants et des salariés tout en préparant le territoire au changement climatique.

Dans cette optique, et forte de son plan climat-air-énergie (PCAÉ) adopté en 2019, la collectivité s'est lancée en 2022 dans une démarche de qualité, accompagnée par un conseiller dédié. À travers un état des lieux, l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action, cet engagement a pour objectif de traduire son PCAÉ de façon très opérationnelle. Au terme d'une période de quatre années maximum, l'obtention de la labellisation « Territoire Engagé Transition Écologique » (ex-Cit'ergie) viendra récompenser la capacité de Paris Ouest La Défense à piloter sa politique climat-air-énergie.

Cette attention portée aux enjeux environnementaux et sociaux s'inscrit donc dans le moyen et le long terme, non seulement à travers cette démarche de labellisation, mais aussi via de nombreux projets d'aménagement urbain, le soutien à l'économie circulaire ou encore le déploiement des mobilités douces, autant de leviers actionnés par Paris Ouest La Défense pour améliorer le cadre de vie et renforcer la cohésion sociale dans les onze villes de son territoire.

# APPORTER DES RÉPONSES CONCRÈTES ET DURABLES AUX PRÉOCCUPATIONS DU QUOTIDIEN

Après avoir identifié des sujets clés pour améliorer le quotidien de ses habitants et préparer le territoire aux défis du futur, Paris Ouest La Défense cherche les partenaires pertinents pour déployer des solutions adaptées à ses besoins. En témoignent les initiatives 2022 en matière d'énergie, de mobilité ou de gestion des déchets.

Objectif : passer de  
**41 à 161 km**  
de PISTES CYCLABLES  
(schéma directeur cyclable)

## OPTIMISER LE POTENTIEL SOLAIRE LOCAL

Lancé le 7 novembre 2022, le cadastre solaire est un outil innovant dont s'est doté Paris Ouest La Défense. Le principe : un logiciel de géolocalisation permet aux institutionnels, aux entreprises et aux particuliers non seulement d'évaluer le potentiel solaire de la toiture de leur bâtiment, mais aussi l'intérêt financier d'investir dans un équipement de production d'eau chaude sanitaire ou d'électricité. Pour calculer la rentabilité de l'investissement, le logiciel prend en compte la superficie disponible pour l'installation de panneaux thermiques ou photovoltaïques, le coût de ces équipements et la composition – donc la consommation – du foyer. Pour les panneaux photovoltaïques, est également calculé l'intérêt de raccorder le dispositif au réseau d'Enedis, en vue de la revente de l'énergie non consommée. En quelques clics, les internautes visualisent leur toiture, son potentiel énergétique lié à l'ensoleillement des lieux et l'opportunité économique de se lancer dans la production d'une énergie solaire locale. Cet outil novateur, déjà expérimenté à Rueil-Malmaison, répond aux impératifs de sobriété et de performance énergétiques déclinés dans l'axe 1 du plan climat-air-énergie de Paris Ouest La Défense.



## FAVORISER LES DÉPLACEMENTS EN VÉLO

Dans la continuité de son schéma directeur cyclable, élaboré en 2021, Paris Ouest La Défense a scellé en 2022 un partenariat avec Geovelo, éditeur d'une application de calculs d'itinéraires cyclistes, pour être accompagné dans le déploiement de son réseau de pistes cyclables et en garantir la fréquentation. Geovelo doit ainsi fournir à l'établissement public des données anonymisées sur les déplacements et les habitudes de plus de 7 000 cyclistes recensés par l'application sur le territoire. Le but pour Paris Ouest La Défense est d'utiliser ces données pour optimiser son schéma directeur qui doit passer de 41 à 161 km de pistes cyclables. Au-delà de la dimension quantitative et de l'objectif de sécurisation des déplacements des vélos, l'idée est aussi d'être en capacité de mieux orienter les cyclistes vers les stationnements et de leur proposer des itinéraires de balade et de découverte du patrimoine local.



## DU DÉCHET À LA RESSOURCE

Lancé en 2021 par Paris Ouest La Défense et la ville de Suresnes, l'appel à projets pour la gestion et le déploiement d'une ressourcerie à Suresnes a débouché en 2022 sur la sélection d'une structure de l'économie sociale et solidaire (ESS) dont le projet répond à un cahier des charges exigeant, tant en matière environnementale que sociale : en plus des objectifs de

valorisation des objets qui y seront déposés, la nouvelle ressourcerie devra proposer un lieu d'accueil convivial, soutenir les échanges et partages de savoir-faire et développer des partenariats avec le tissu associatif local, conformément aux principes de l'économie sociale et solidaire. Il s'agira ainsi de renforcer le nombre de ressourceries sur le territoire.

## LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Pour des raisons environnementales, financières et réglementaires, Paris Ouest La Défense cherche à réduire à la source le volume de déchets produits sur son territoire. Cela passe par un soutien aux filières du réemploi et du recyclage, conformément aux objectifs de la loi AGEC, loi de 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. C'est ainsi qu'en 2022, l'établissement public a travaillé avec différents partenaires pour optimiser le recyclage des textiles, préparer la collecte des biodéchets et déployer la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques :

- **optimiser le recyclage des textiles**

En 2022 Paris Ouest La Défense a renouvelé ses conventions de partenariat avec Le Relais et Ecotextile, deux structures engagées dans l'insertion professionnelle, pour qu'elles renforcent, sur le domaine public, le dispositif de bornes d'apport volontaire des textiles, linges de maison et chaussures, afin que ces matériaux soient mieux triés par les habitants puis mieux recyclés.

- **anticiper la collecte des biodéchets**

Obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la collecte et le traitement des biodéchets d'origine végétale et animale imposent aux collectivités de s'organiser. C'est pourquoi Paris Ouest La Défense a démarré en 2022, avec un bureau d'études spécialisé, une étude sur le sujet, pour déterminer les meilleures solutions pour que le territoire se conforme à la loi AGEC de 2020.

- **déployer la collecte des DEEE**

Parce qu'ils sont à la fois toxiques, réemployables et recyclables, Paris Ouest La Défense s'est engagé à faciliter la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Suite à une expérimentation menée en 2021 par les villes de Neuilly-sur-Seine et Suresnes, les gros électroménagers sont depuis 2022 collectés à domicile sur rendez-vous par l'éco-organisme ecosystem sur d'autres villes. Le petit et le gros électroménagers restants sont quant à eux collectés en déchèteries mobiles ou fixes, aux bornes des supermarchés, en porte-à-porte le même jour que les encombrants, et en collectes solidaires.



Composteurs à Suresnes



Déchetterie mobile à Puteaux

# ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LE DÉPLOIEMENT D'UN HABITAT DURABLE

Améliorer le quotidien des habitants passe aussi par la conduite actuelle d'une quarantaine d'opérations urbaines. Celles-ci nécessitent de la concertation, des montages juridiques et financiers solides entre les acteurs ainsi que la mise à disposition d'outils d'accompagnement pour permettre à tous de s'adapter dès maintenant aux nouvelles contraintes réglementaires, notamment en matière de rénovation énergétique.

**Patrick JARRY**, Vice-président en charge de la politique de la ville, de l'action sociale et de l'aire d'accueil des gens du voyage, Maire de Nanterre

À travers POLD, Nanterre a accéléré son action en faveur de la rénovation sociale et urbaine du quartier du Parc Sud visant à améliorer le quotidien de plus de 15 000 habitants, et conforté son soutien à plusieurs associations et structures investies dans les quatre quartiers de la commune reconnus prioritaires au titre de la Politique de la ville.



## DES OPÉRATIONS URBAINES EN PHASE FINALE

### La clôture du projet Brossolette...

Signée en 2012 pour une durée de dix ans, la concession d'aménagement du terrain situé, à Rueil-Malmaison, à l'angle des rues d'Estienne-d'Orves et Pierre-Brossolette a pris fin en 2022. Une décennie de procédures et de travaux qui aura permis de donner un nouveau visage à cette emprise située à cent mètres de l'hôtel de ville : le bâtiment de sept étages qui a été construit comprend 148 logements, dont 38 logements sociaux, ainsi que deux niveaux de parking en sous-sol, soit 181 places de stationnement. Enfin, en rez-de-chaussée, deux commerces – Franprix et La Vie Claire – contribuent au renouveau urbain du secteur, qui a également fait l'objet d'une opération de requalification des espaces publics, à travers l'élargissement des rues Estienne-d'Orves et Pierre-Brossolette, la plantation d'espaces verts et la rénovation de l'éclairage public. Le conseil de territoire de Paris Ouest La Défense du 13 décembre 2022 a par conséquent acté la clôture de la concession d'aménagement qui a permis de mener à bien cette opération urbaine de qualité.

### Dernière ligne droite pour la ZAC Rueil 2000

À deux kilomètres au nord, la ZAC Rueil 2000 Extension est quant à elle entrée, en 2022, en phase d'achèvement, le conseil de territoire de Paris Ouest La Défense ayant approuvé le 29 mars 2022 la date fixant le point de départ de la constitution du dossier de clôture d'une concession d'aménagement qui avait été initiée en 1986 et qui a connu, en trente-six ans, plusieurs phases et plusieurs opérateurs. En trois décennies, les 60 hectares situés au nord des voies du RER ont en effet été métamorphosés : l'ancien quartier enclavé est devenu un pôle tertiaire de premier plan, accueillant plusieurs sièges d'entreprises du CAC 40 et concentrant 70% des emplois de la ville.

## À COURBEVOIE, L'OPÉRATION CŒUR DE VILLE « CHARRAS » PREND SON ENVOL

Lors de sa séance du 15 février 2022, le conseil de territoire de Paris Ouest La Défense a approuvé la définition d'une opération d'aménagement qui prévoit la restructuration du centre commercial Charras, considéré comme l'un des leviers de la redynamisation économique et commerciale du centre-ville de Courbevoie. L'établissement public a donc validé la mise en œuvre d'une concession d'aménagement sous forme d'une SEMOP (société d'économie mixte à opération unique), dont la ville de Courbevoie sera actionnaire.



# 4 980

## LOGEMENTS

concernés par l'accompagnement engagé en 2022 par l'ALEC auprès des copropriétés du territoire



### COUP DE POUCE AU LOGEMENT

En 2022, Paris Ouest La Défense a approuvé le contrat de relance du logement (CRL) proposé par l'État dans le cadre du plan France Relance, afin de relancer la construction de logements dans le pays. Signé par l'État, par l'établissement public et par les communes volontaires, ce CRL permet aux collectivités de bénéficier d'un soutien financier à la construction de nouveaux logements. L'aide de 1 500 € par logement (2 000 € s'il s'agit de la reconversion d'un bureau en logement) est attribuée aux communes à condition qu'elles respectent des engagements en termes de volume et de densité de logements à construire.

### L'ALEC, UN PARTENAIRE DE MIEUX EN MIEUX IDENTIFIÉ

Créée en 2019 par Paris Ouest La Défense dans le cadre de son plan climat-air-énergie (PCAE), l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) est une association à but non lucratif qui a pour feuille de route la généralisation de la rénovation énergétique performante des bâtiments, avec un double objectif : l'amélioration du cadre de vie et du pouvoir d'achat des habitants. Pour cela, l'ALEC multiplie ses actions de sensibilisation et de conseil en direction de quatre publics : les particuliers ; les copropriétés et les syndicats ; les professionnels ; les collectivités. Avec un total de 1 014 actions, principalement d'information générale (529) et de conseils individualisés (449), son activité en 2022 a considérablement progressé par rapport aux années précédentes.

Parmi les perspectives que s'est fixées l'ALEC pour 2023, citons le lancement de l'exposition Rénovation énergétique en lien avec les communes, la pérennisation des permanences communes avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 92), le déploiement d'un nouvel outil de simulation énergétique (CAP RENOV), la poursuite de l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre du plan climat-air-énergie ou encore l'organisation de formations pour l'utilisation du cadastre solaire conçu par Paris Ouest La Défense.

**Véronique JACQUELINE**, Vice-président en charge du développement durable et du plan climat-air-énergie, Maire de Vaucresson

“ L'année 2022 a été marquée par la progression du changement climatique et la hausse croissante du coût des énergies. Le développement des actions pour maîtriser la consommation énergétique des logements et du tertiaire nécessite le renforcement de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de POLD (ALEC) pour mener sa mission de conseil et d'accompagnement des projets de rénovation énergétique sur notre territoire.

**CONSTRUIRE UN TERRITOIRE  
ATTRACTIF ET RÉSILIENT**



**2**





## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : UNE VISION PROSPECTIVE

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : UNE VISION PROSPECTIVE

Plus encore que pour la mise en œuvre de dispositifs ponctuels, la construction d'un territoire attractif et résilient sur le long terme exige de la part de Paris Ouest La Défense d'être capable de coordonner les actions des villes membres, de favoriser la collaboration entre acteurs privés et publics et d'assurer l'interface avec l'État, la Région, la Métropole du Grand Paris.

Considéré par ces institutions comme l'interlocuteur unique sur les questions économiques, l'établissement public occupe une place clé sur un territoire foisonnant d'initiatives. Ce rôle, Paris Ouest La Défense entend le jouer avec ambition, responsabilité et pragmatisme.

L'ambition de développer une culture et une connaissance communes entre les onze villes qui le composent, pour mieux porter l'intérêt général. La responsabilité de démontrer que l'attractivité du territoire, qui va de soi pour bon nombre d'acteurs, nécessite cependant de la coordination pour en garantir l'homogénéité. Le pragmatisme, enfin, de savoir intervenir en complémentarité des autres acteurs, pour ne jamais faire doublon et toujours apporter un plus à la dynamique commune.

La prise en compte en 2022, par Paris Ouest La Défense, du défi de la cybersécurité illustre parfaitement ces enjeux : face à la menace d'attaques malveillantes des systèmes informatiques et des données, à toutes les échelles, l'établissement public a créé un poste de responsable de la sécurité et des systèmes d'information, partagé avec les onze villes du territoire. POLD a également renforcé les actions et l'offre de service de son Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour satisfaire les attentes des entreprises et des collectivités du territoire en termes de cybersécurité. La création d'un réseau d'excellence sur le sujet répond à l'ambition de POLD de développer culture commune et partage d'expérience entre les acteurs locaux. En outre, l'organisation en 2022 de nombreux événements et challenges vise à parfaire l'information sur le sujet, soutenir et cofinancer des projets collaboratifs et innovants, pour qu'émergent et soient expérimentées des solutions technologiques de pointe dans le domaine de la sécurité.

Cybersécurité, développement économique, aménagement du territoire : la posture adoptée par Paris Ouest La Défense mise sur les atouts de l'intelligence collective pour préparer son écosystème aux défis de demain.

# FAIRE DE L'ÉCONOMIE UN MOTEUR COMMUN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉPANOUISSEMENT

Créé en 2019, le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat de Paris Ouest La Défense est à la fois un lieu physique, une plateforme numérique et un réseau. En 2022, lors de sa troisième année d'exploitation, il a développé de nouveaux outils, toujours délibérément tournés vers la propulsion de nouvelles solutions innovantes, au profit du territoire.

plus de  
**120**  
**PORTEURS DE PROJET**  
ont candidaté au dispositif  
« Atterrissage/Rebond »  
en 2022



Neuilly Lab / © Ville de Neuilly-sur-Seine

## ACCOMPAGNER ET MAINTENIR L'INNOVATION

En proposant son programme d'accompagnement 3/6/9 mois à des porteurs de projets innovants, le dispositif « Atterrissage/Rebond » a pour triple ambition l'émergence des idées, leur consolidation et leur pérennisation. Pour cela, l'équipe de Paris Ouest La Défense les aide à faire atterrir leur projet (analyse des besoins, définition d'une feuille de route stratégique), puis à le stabiliser (rendez-vous personnalisés, conseils d'experts, réseau de partenaires) et, enfin, à le faire rebondir, de préférence sur le territoire de Paris Ouest La Défense.

En 2022, 32 start-up ont été accompagnées par des partenaires du Catalyseur (Coups de Pouce Parkour, France Active Métropole et le Neuilly Lab) et 70 événements d'animation de la communauté ont été organisés, pour bénéficier des effets de réseau et attirer de nombreux participants et porteurs de projet.

## UN NOUVEL OUTIL : LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

Le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat, c'est à la fois un lieu de proximité (la Base 11), un réseau d'acteurs publics et privés et, depuis mars 2022, une plateforme numérique et collaborative pour centraliser et rendre plus accessibles les outils et les services du Catalyseur, afin de mieux diffuser l'innovation sur le territoire de Paris Ouest La Défense. Au cours du dernier trimestre 2022, celle-ci a recensé 132 acteurs (partenaires et start-up), comptabilisé plus de 1 650 visiteurs uniques, référencé 1 808 solutions de financements et inscrit 80 événements dans son agenda économique partagé.

## LE CATALYSEUR, SES OBJECTIFS

En vue de devenir une référence pour le développement et la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat sur le territoire de Paris Ouest La Défense, le Catalyseur se fixe trois objectifs stratégiques : s'affirmer comme tête de réseau pour structurer et animer l'écosystème local de l'innovation et de l'entrepreneuriat, assurer un rôle de prospective stratégique pour insuffler une vision, et offrir des services innovants pour créer de la valeur pour le territoire.





## DE LA THÉORIE À LA RÉALITÉ : FOCUS SUR DES EXPÉRIMENTATIONS CONCLUANTES

Créer du lien entre les start-up et les villes du territoire pour aider les premières à se développer tout en soutenant les projets des secondes, telle est la mission du Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat de Paris Ouest La Défense. Les expérimentations menées en 2022 à Rueil-Malmaison, Levallois et Courbevoie prouvent que des synergies se mettent bel et bien en place.

### Le travail en mode nomade

Là encore le Catalyseur a mis en relation l'offre et la demande autour d'un service innovant : tandis que la start-up Kabin a imaginé des cabines insonorisées, connectées et sécurisées à mettre à la disposition des travailleurs indépendants et autres télétravailleurs, la ville de Levallois a saisi cette opportunité pour déployer au sein de la mairie et dans son centre culturel ces espaces de travail « nouvelle génération », qui se réservent via une application dédiée. Soutenus financièrement par Paris Ouest La Défense et la Métropole du Grand Paris, les porteurs de projet vont en outre pouvoir faire évoluer leur service grâce à l'expérimentation en cours à Levallois.

### La nature en ville

Après lui avoir décerné le prix « Ville intelligente et durable », en 2021, le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat a présenté la jeune entreprise Vertuo à la commune de Courbevoie, à la recherche de conseils pour végétaliser ses espaces publics. Experte en choix des essences, pour concilier attractivité du cadre de vie et économie des ressources, Vertuo, soutenue financièrement par POLD, a donc accompagné la municipalité pour qu'elle mène à bien son projet urbain de façon performante et durable.

### La culture à portée de main

Informées de la volonté de la mairie de Rueil-Malmaison de rendre son offre culturelle visible et accessible à tous les publics, d'une part, et du projet innovant développé par la start-up PICNIC d'autre part, les équipes du Catalyseur ont mis en relation ces deux protagonistes. Le pôle culture de Rueil-Malmaison a ainsi pu expérimenter en 2022 les kiosques mobiles et conviviaux conçus par PICNIC, le lauréat 2021 du Prix de l'innovation organisé par Paris Ouest La Défense. Une solution pour aller à la rencontre des habitants et leur présenter la programmation culturelle municipale. Le Catalyseur a en outre conseillé la ville et la start-up pour tirer profit au maximum de cette expérimentation.

**Jacques KOSSOWSKI**, Vice-président en charge de l'aménagement opérationnel,  
Maire de Courbevoie

“ Le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat incarne la stratégie du développement économique et de l'innovation du territoire, fondée sur un réseau de partenaires publics et privés. Nous mettons à disposition des entrepreneurs présentant un fort potentiel un espace et des outils de travail qui doivent mener à la mise en œuvre de nouveaux services sur le territoire.

## IMMOBILIER D'AFFAIRE : LE GRAND VIRAGE

La crise sanitaire et les transformations qu'elle a accélérées, avec notamment le boom du télétravail, ont profondément modifié les équilibres du secteur de l'immobilier d'affaire, avec toutes les conséquences urbaines, financières et fiscales qui en découlent. Pour comprendre ce phénomène et anticiper ses impacts, Paris Ouest La Défense a créé le premier Observatoire territorial stratégique immobilier (OTSI). Celui-ci a lancé, en 2022, la conception d'un outil d'aide à la décision pour les questions d'immobilier sur le territoire. Quatre commissions thématiques ont par ailleurs fait intervenir des acteurs de l'immobilier auprès des villes pour déchiffrer les spécificités du marché et ses ramifications ; et quatre groupes de travail métier ont été animés pour co-construire les premiers indicateurs à intégrer à l'Observatoire.

**Patrick OLLIER**, Vice-président en charge du développement économique et de l'innovation, Maire de Rueil-Malmaison

“ En tant que Vice-Président du développement économique et de l'innovation, la priorité est de créer des collaborations autour d'actions concrètes avec des acteurs de l'innovation et de la recherche du territoire. C'est pourquoi j'ai initié des conventions-cadre dont l'objet est la mise en œuvre de projets collaboratifs autour de 3 enjeux - le soutien à l'entrepreneuriat, la transition écologique et la transition numérique.

# INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE ET STRATÉGIQUE

Convaincu que « gouverner c'est prévoir », Paris Ouest La Défense s'inscrit dans une démarche prospective, capable de préparer son territoire aux défis de demain. Il s'agit de concilier densité, viabilité urbaine et réchauffement climatique grâce à davantage de sobriété dans la gestion des espaces, des ressources, des déplacements.

## PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Parce que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, Paris Ouest La Défense, conformément aux préconisations de son plan climat-air-énergie (PCAE) et de la loi AGEC de 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, s'est engagé en 2022 dans l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Diagnostic des actions réalisées sur l'ensemble des onze villes du territoire, rédaction de fiches actions présentées lors de la commission consultative d'élaboration et de suivi en novembre 2022... Plusieurs étapes ont été franchies en 2022, avant la consultation citoyenne qui s'est déroulée début 2023 et l'adoption du PLPDMA qui devait intervenir au premier semestre 2023.

Avec pour ambition la prévention et la réduction de la production de déchets, les actions qu'il préconise pour la période 2023-2029 sont tournées vers la lutte contre le gaspillage, le réemploi et le recyclage, en cohérence avec le plan régional de prévention et de gestion des déchets et l'axe 4 du PCAE qui mise sur la promotion d'une consommation plus responsable.

**Monique RAIMBAULT**, Vice-président en charge de l'urbanisme réglementaire, du plan local d'urbanisme intercommunal et des mobilités, Maire de La Garenne-Colombes

“ Afin d'intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité et de continuité des corridors écologiques dans le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le territoire Paris Ouest La Défense a initié une étude « Nature en ville ». L'objectif est de préparer l'évaluation environnementale du PLUi, en réalisant de concert un état initial de l'environnement (EIE) et un schéma local de Trame Verte, Bleue, Brune et Noire (TVBBN) qui nous permettront d'identifier notre patrimoine environnemental à préserver et restaurer.



## APPRÉHENDER LA MOBILITÉ EN GRAND

L'observatoire stratégique et territorial de la mobilité, dont l'approche est partenariale et transversale, a été lancé en 2021 avec l'IFPEN – l'Institut français du pétrole et des énergies nouvelles – dans le cadre des projets nés du consortium régional « Construire et habiter le futur ». Il s'est fixé pour priorité en 2022 de concevoir et de transmettre aux élus

et aux services de Paris Ouest La Défense les données dont ils auront besoin pour déployer de nouveaux outils de maîtrise et de rationalisation des flux et des déplacements, notamment entre le domicile et le travail. Un enjeu majeur dans le contexte actuel marqué par l'augmentation du prix des transports et les restrictions de circulation imposées dans le cadre de la zone à faibles émissions (ZFE).



### UNE AUTRE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Moins fréquentes mais plus intenses, les pluies en Île-de-France doivent à l'avenir être davantage gérées à la parcelle, c'est-à-dire au plus près de l'endroit où elles tombent, non seulement pour éviter la saturation des réseaux, mais aussi garantir la préservation des milieux naturels et de la biodiversité, et lutter contre les îlots de chaleur. Pour y parvenir, il faut améliorer la connaissance des sous-sols, pour savoir là où l'infiltration locale des eaux est possible et là où elle ne l'est pas. C'est le but de l'opération de zonage dans laquelle s'est lancé Paris Ouest La Défense.

### ASSAINISSEMENT : DIAGNOSTIC ET REMISE À NIVEAU

Fort de sa compétence « eaux pluviales et assainissement », Paris Ouest La Défense a démarré l'élaboration en 2021 d'un schéma directeur d'assainissement (SDA) qui a un triple objectif : établir un diagnostic précis et fiable de l'état du réseau d'assainissement du territoire, éviter les débordements en cas de pluie décennale, et planifier les travaux nécessaires à sa modernisation. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que la configuration, la capacité et le périmètre de ce réseau ne sont plus forcément adaptés à la taille et à la répartition actuelles de la population du territoire. Préalable à une future modélisation, un relevé topographique et altimétrique du réseau a été lancé en 2022. Au terme d'une phase d'études, le SDA devra permettre d'anticiper, de prioriser et d'échelonner les investissements nécessaires à la réhabilitation du réseau.

**Jeanne BÉCART**, Vice-président en charge de la mutualisation des grands réseaux (eau potable, déchets et assainissement), Maire de Garches

“ Dès 2019, nous nous sommes engagés dans la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement en lançant une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de toujours mieux maîtriser les dépenses. En effet, le futur schéma directeur d'assainissement et des zonages eaux usées et eaux pluviales nous permettra de mieux évaluer les besoins d'entretien et d'investissement et de bénéficier des financements de l'Agence de l'eau.

**Agnès POTTIER-DUMAS**, Vice-président en charge de l'habitat et du logement, Maire de Levallois

“ POLD a approuvé cette année deux documents majeurs en faveur d'une politique de logement équitable, le DCOA et la CIA. Nos communes ont ainsi démontré l'importance qu'elles accordent au logement social et leur engagement pour l'équité et la justice sociale pour tous en matière de logement.



### VERS UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Les travaux préalables à l'élaboration du PLUi de Paris Ouest La Défense se sont poursuivis en 2022, à travers trois études aux objectifs complémentaires :

- analyser les dynamiques de construction de logements, de bureaux et d'activités du territoire et identifier les enjeux et les besoins locaux en matière d'aménagement futur ;
- caractériser les points de convergence entre les programmes d'aménagement et de développement durables (PADD) des plans locaux d'urbanisme communaux existants, pour assurer à terme la cohérence globale de l'aménagement territorial ;
- faire de la nature en ville un pilier du futur PLUi, en faisant le lien entre les études de l'état initial de l'environnement et le schéma local de Trame Verte, Bleue, Brune et Noire (TVBBN) prévu par le plan climat-air-énergie.

Ces étapes préalables, qui ont permis aux communes de se rencontrer et d'échanger, mais aussi de mettre en évidence des priorités communes (offre de logement, mobilités...) et des sujets propres à chacune, vont constituer le socle d'une future prescription du PLUi. La prochaine étape est de définir précisément les objectifs poursuivis, les modalités de collaboration entre les communes et de concertation avec la population.

An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a dense urban landscape with many buildings and rooftops. The image is overlaid with several large, semi-transparent geometric shapes in shades of blue, green, and purple. The text 'COMPTES FINANCIERS' is centered in white on a dark blue triangular overlay.

# COMPTES FINANCIERS

## LA PÉRÉQUATION

Les dispositifs de péréquation dite « horizontale » ont pour objectif de prélever une partie de la richesse fiscale des collectivités plus favorisées afin de la reverser aux collectivités les plus défavorisées.

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et le fonds de solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) constituent la péréquation horizontale à laquelle sont soumis Paris Ouest La Défense et ses communes membres. Depuis la création du territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016, ces dispositifs ont augmenté jusqu'à devenir confiscatoires.

Avec 238 € par habitant en 2022, le territoire et ses communes sont les premiers contributeurs sur le plan national, comme sur le plan régional et métropolitain.

Initialement à 10 %, le taux plafond de péréquation rapporté aux ressources fiscales a été réhaussé à de multiples reprises et est fixé depuis 2020 à 14 % des ressources fiscales.

En 2022, la péréquation atteint 138,5 M€, ce qui représente près de 80 % du produit de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

## LE PACTE FINANCIER ET FISCAL

Le pacte financier et fiscal (PFF), approuvé à l'unanimité lors du conseil de territoire du 13 décembre 2021, repose sur deux principes :

- garantir aux communes le même niveau de ressources fiscales qu'en 2015 ;
- tendre vers la neutralité financière pour les communes, tout en assurant l'équilibre budgétaire de l'EPT.

Il repose sur la sectorisation des dépenses et des recettes, commune par commune.

S'ajoute une mise en commun de 50% des variations positives de la CFE. Cette enveloppe est affectée à un amortisseur de la péréquation et à des projets communs. Seules les communes bénéficiant d'une croissance de CFE sont mises à contribution.

En 2022, il a été décidé de reconduire à l'identique les montants de l'enveloppe de 2021. Au total le montant s'établit à 7,4 M€. Le montant de la part projets est fixé à 50 % de l'enveloppe soit 3,7 M€, auxquels est ajouté le produit de l'augmentation du taux voté en 2018 (1,5 M€), pour un total de 5,2 M€.

**Éric BERDOATI**, Vice-président en charge des finances, du pacte financier et ressources humaines,  
Maire de Saint-Cloud, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

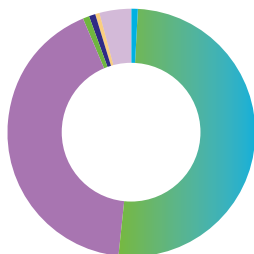
“ Depuis la création du territoire, l'augmentation du produit de CFE est de près de 16 M€. Dans le même temps, l'augmentation du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et du fonds de solidarité de la région Île-de-France (FSRIF) a atteint plus de 44 M€. L'augmentation du produit de CFE a donc été intégralement consommée par l'augmentation des dispositifs de péréquation s'appliquant au territoire et à ses communes.

# BUDGET DE FONCTIONNEMENT

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**457,6 M€**



1% Vente de produits

52% Impôts et taxes

43% Dotations et participations

Moins de 1% Autres produits de gestion courante

Moins de 1% Atténuation de charges

Moins de 1% Produits financiers

Moins de 1% Produits exceptionnels

Moins de 1% Opérations d'ordre de section à section

4% Résultat de fonctionnement reporté

### DESCRIPTIF

#### Recettes réelles en €

- Vente de produits : **4 317 990**
- Impôts et taxes : **238 838 799**
- Dotations et participations : **197 311 619**
- Autres produits de gestion courante : **55 000**
- Atténuation de charges : **27 500**
- Produits financiers : **730 759**

**TOTAL : 441 281 667**

#### Résultat de fonctionnement reporté en €

**TOTAL : 16 326 472,86**

Le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à **441,3 M€**, auquel il faut ajouter le résultat reporté de fonctionnement de 2021, pour un montant de **16,3 M€**.

Les recettes de fonctionnement se composent principalement des ressources fiscales de la contribution foncière des entreprises (CFE), du fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) versés par les communes et des ressources liées à l'exercice des compétences (collecte et traitement des ordures ménagères principalement).

- Le produit de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et des compensations fiscales est de **185,7 M€**.

En application de la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe, le produit de la CFE devait être intégralement transféré à la Métropole du Grand Paris (MGP) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Néanmoins, les lois de finances pour 2021 et pour 2022 prévoient le maintien, pour deux années supplémentaires, de la CFE aux territoires. Il est également prévu que la MGP perçoive les deux tiers de la croissance constatée entre 2021 et 2022 et les territoires le dernier tiers. Pour 2022, le transfert des deux tiers de la croissance de CFE 2021-2022 à la Métropole du Grand Paris (MGP) à hauteur de 2,6 M€. En ce qui concerne le taux de CFE et compte tenu du contexte économique, sanitaire et social, le territoire souhaite stabiliser la pression fiscale sur les contribuables. En effet, le taux applicable en 2021 (20,91 %) pourrait atteindre 20,96 % en 2022.

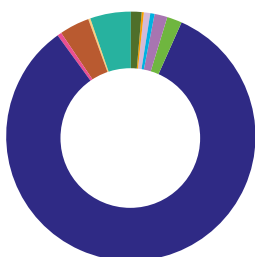
- Le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) ajusté selon le PFF tel qu'approuvé par la CLECT du 21 mars 2022 est de **183,7 M€**.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères atteint un montant de **65,8 M€**.
- Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux produits perçus pour l'ensemble des compétences territoriales avec, au premier plan, la collecte et le traitement des ordures ménagères (**4,9 M€**).



# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LIÉES AUX COMPÉTENCES

**82,52 M€**



**1,5 %** Politique de la ville

Moins de **1 %** Accès au droit

Moins de **1 %** Urbanisme

Moins de **1 %** Aménagement

**1,9 %** Logement

**1,7 %** Contribution eaux pluviales

**83,4 %** Collecte et traitement  
des OM

Moins de **1 %** Transports

Moins de **1 %** Développement durable

**3,9 %** Développement économique

Moins de **1 %** Analyse des besoins  
sociaux

Moins de **1 %** Opérations comptables  
non ventilables

**5,2 %** Charges de structures

### DESCRIPTIF

#### Dépenses réelles en €

- Charges à caractère général : **44 687 193**
- Charges de personnel et assimilés : **7 322 739**
- Autres charges de gestion courante : **30 316 068**
- Atténuation de produits : **357 110 304**
- Charges financières : **833 500**
- Charges exceptionnelles – annulation sur exercices antérieurs : **194 500**
- Dépenses imprévues : **3 433 829,84**

**TOTAL : 443 898 133,84**

#### Dépenses ordre en €

Virement à la section d'investissement : **9 720 838,02**

Opérations d'ordre de section à section : **3 989 168**

**TOTAL : 13 710 006,02**

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent en trois catégories :

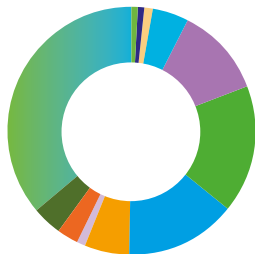
- Les dépenses liées à l'exercice des compétences confiées à l'établissement public territorial. Elles atteignent **82,5 M€** et se composent principalement de la compétence collecte et traitement des déchets qui représente plus de 80 % du total (**68,8 M€**). Les autres dépenses concernent principalement le développement économique (**3,2 M€**), la politique de la ville (**1,2 M€**), le logement (**1,5 M€**), l'urbanisme (**638 K€**), etc.
- Les reversements et prélèvements sur fiscalité : fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC), dotation d'équilibre (mise en place de la nouvelle architecture financière et fiscale Métropole / territoires / communes) et suppression de la taxe professionnelle (fonds national de garantie individuelle des ressources FNGIR). Elles représentent un volume total de **357,1 M€** soit 80 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- Les autres opérations financières et comptables : frais financiers et amortissements des immobilisations. Les charges financières de la dette s'élèvent à moins d'un million d'euros et sont en partie couvertes par les remboursements des villes.

# BUDGET D'INVESTISSEMENT

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

**66,2 M€**



- 1% Dotations et fonds divers
- Moins de 1% Subventions d'équipement reçues
- Moins de 1% Emprunts et dettes
- 5% Autres immobilisations financières
- 12% Opérations compte de tiers
- 17% Cessions
- 15% Virement de la section de fonctionnement
- 6% Opérations d'ordre de section à section
- 1% Opérations patrimoniales
- 3% Restes à réaliser
- 4% Affectation du résultat
- 37% Excédent d'investissement reporté

### DESCRIPTIF

#### Recettes réelles en €

- Dotations et fonds divers : **359 777**
- Subventions d'équipement reçues : **318 878,02**
- Cautions : **1 900**
- Autres immobilisations financières : **3 116 396**

**TOTAL : 3 796 951,02**

#### Opérations compte de tiers en € (opération Village Delage)

**TOTAL : 8 182 415**

#### Recettes ordre en €

- Cessions : **11 216 500**
- Virement de la section de fonctionnement : **9 720 838,02**
- Opérations d'ordre de section à section : **3 989 168**
- Opérations patrimoniales : **716 500**

**TOTAL : 25 643 006,02**

#### Restes à réaliser en €

**TOTAL : 1 667 638,55**

#### Affectation du résultat en €

**TOTAL : 2 515 130,09**

#### Excédent d'investissement reporté en €

**TOTAL : 24 371 561,28**

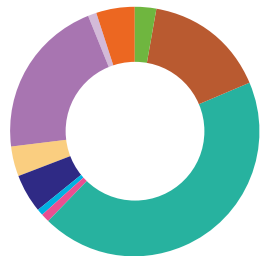
Les recettes d'investissement, avant autofinancement budgétaire (opérations d'ordre et virement de la section de fonctionnement), cessions et reprise des résultats atteignent **11 979 366 €**.

S'y ajoutent deux produits de cession à hauteur de **11 216 500 €** :

- La cession de l'école d'architecture pour **10 500 000 €** (neutre au budget puisque la recette couvre strictement la dépense d'investissement),
- Le solde correspond à la cession des parts de la SOCOFAM à la ville de Nanterre et à la SEMNA.

# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT  
**66,2 M€**



**3%** Immobilisations incorporelles

**16%** Subventions d'équipement versées

**44%** Immobilisations corporelles

**1%** Immobilisations en cours

Moins de **1%** Immobilisations financières

**5%** Subventions d'équipement

**4%** Emprunts et dettes

**21%** Opérations compte de tiers

**1%** Opérations patrimoniales

**5%** Restes à réaliser

## DESCRIPTIF

### Dépenses réelles en €

- Immobilisations incorporelles : **2 104 380**
- Subventions d'équipement versées : **10 830 000**
- Immobilisations corporelles : **28 956 424,4**
- Immobilisations en cours : **345 400**
- Immobilisations financières : **70 000**
- Subventions d'équipement : **3 080 540**
- Emprunts et dettes : **2 887 900**

**TOTAL : 48 274 644**

### Dépenses compte de tiers en € (opération Village Delage)

**TOTAL : 13 710 208**

### Dépenses ordre en €

Opérations patrimoniales : **716 500**

**TOTAL : 716 500**

### Restes à réaliser en €

**TOTAL : 3 475 349,56**

Les dépenses d'équipement (immobilisations corporelles, incorporelles et travaux en cours) représentent un montant global de **59 096 952 €**.

Le premier poste de dépenses concerne la compétence aménagement : **45 733 646 €**.

Les principales dépenses sont listées ci-après :

- Une opération neutre budgétairement : l'acquisition auprès de l'État, puis la cession à Eiffage de l'école d'architecture (projet « inventons la métropole ») en raison du droit de priorité. Les masses budgétaires en dépenses et en recettes atteignent **10 500 000 €**.
- Les opérations d'aménagement à Nanterre : **1 M€** pour la convention d'aménagement du Parc Sud (financé par le budget commun), **490 K€** pour la convention Neuilly Diderot, **260,7 K€** pour la convention de mandat du chemin de l'île...
- Les opérations d'aménagement à Courbevoie : l'essentiel concerne soit l'opération d'aménagement Village Delage, soit les reversements des dépenses du PUP déjà encaissées par le territoire (**3 243 540 €**) soit pour l'opération pour le compte de tiers (**13 710 208 €**).

Les autres dépenses concernent principalement :

- Les dépenses liées à collecte et traitement des ordures ménagères : **2 023 026 €** ;
- Les études PLUi : **823 400 €** ;
- Le logement (**609 000 €**) pour la compétence logement, dont l'OPAH Colline Défense ainsi que des dépenses d'investissement sur l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- Le développement économique (**185 500 €**) pour réaliser notamment des outils numériques innovants pour le catalyseur et les commerces.

Par ailleurs, l'établissement public territorial a quatre budgets annexes : celui de l'assainissement, celui de Pep'It (pépinière et hôtel d'entreprises), celui des opérations d'aménagement à Puteaux et celui de l'opération d'aménagement de La Garenne-Colombes.



**PARIS OUEST LA DÉFENSE  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
IMMEUBLE LE LUMINIS  
91, RUE JEAN JAURÈS  
92800 PUTEAUX**

**01 55 69 31 50  
[WWW.PARISOUESTLADEFENSE.FR](http://WWW.PARISOUESTLADEFENSE.FR)**

